

# Ici Genève

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **12 (1982)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Ici Genève

## Pratique du social

### Maison des convalescents

(av. Trembley 45, 1211 Genève 19, tél. 98 55 01).

Seule institution de ce type dans le canton, la Maison des convalescents est située au Petit-Saconnex, dans un beau parc tranquille, et bénéficie d'une vue et d'une exposition remarquables. Les chambres de un ou deux lits (109 au total) sont presque toutes situées au soleil levant. L'établissement, qui ouvrit en fait ses portes dès 1880 sous l'appellation d'«Hospice des convalescents», a connu, dès 1969 à fin 1974, une période de transformations — agrandissement et modernisation — apportant de grandes améliorations médicales et techniques et doublant sa capacité d'accueil. En effet, la notion même de convalescents s'est modifiée parallèlement à l'évolution de la mé-

decine en général. Alors qu'elle était considérée, il y a une centaine d'années, comme un simple «séjour provisoire dans le repos et le grand air», pour reprendre les termes d'un rapport de l'époque, elle revêt maintenant un caractère beaucoup plus dynamique. Etape importante vers la guérison, la convalescence demande des soins attentifs si l'on veut se «remettre sur ses pieds» rapidement. Examens de laboratoire, radioscopiques ou radiologiques, suites de traitement, physiothérapie et ergothérapie sont nécessaires suivant les cas, de même que des régimes diététiques appropriés. La présence sur place de deux médecins attirés et d'une bonne équipe paramédicale garantit une prise en charge adéquate. De ce fait, la durée du séjour se limite en moyenne à trois semaines.

Contrairement à certaines assertions, la Maison des convalescents est ouverte à tout malade, qu'il ait été soigné dans un service hospitalier ou en clinique, ou encore qu'il soit envoyé par un médecin du canton. Il est vrai que le plus grand nombre — 1242 malades en 1980 sur 1761 — sont passés auparavant par l'Hôpital cantonal. De toute manière, l'admission doit se faire par l'intermédiaire du Service du contentieux et de l'assistance médicale, qui détermine le tarif applicable en fonction de chaque cas, mais il arrive qu'un patient soit accueilli à la Maison des convalescents avant même que les formalités ne soient achevées. Il incombe évidemment au malade ou à son entourage de s'assurer que la facture sera bien prise en charge par la caisse-maladie.

Malgré un taux d'occupation élevé (plus de 90%), et le fait qu'à certaines périodes, de vacances en particulier, la demande est plus forte, les dispositions sont prises de manière à ce qu'il y ait toujours des lits vacants pour les cas urgents.

La maison accueille des adultes, dont l'âge se situe en majorité au-delà de 65 ans. Beaucoup parmi eux sont des étrangers, dépourvus de famille susceptible de les entourer. Ces malades doivent être à peu près autonomes, les repas étant tous servis dans la grande salle à manger. De plus, le complexe physiothérapie et ergothérapie, le salon de coiffure et de pédicure sont situés, de même que la cafeteria, dans une aile récemment construite, reliée au bâtiment principal par un passage couvert, ce qui a l'avantage d'obliger les convalescents à faire quelques pas pour s'y rendre.

Le style de vie de la maison est tout à fait libre, la seule exigence étant que les pensionnaires soient présents à l'heure des repas, qu'ils peuvent partager avec des visiteurs. La cafeteria, ouverte au public de 9 h. 30 à 17 h. 30, constitue un lieu de rencontre très apprécié. Sa grande capacité — elle peut accueillir 150 personnes — permet de la transformer en salle de spectacles pour des animations occasionnelles: concert, groupe d'enfants offrant une représentation, musique... Deux salons, avec poste de télévision, sont également à disposition.

A la fin du séjour l'établissement se charge, si nécessaire, de diverses démarches facilitant le retour au domicile: contacts avec l'Hospice général pour la livraison de repas, ou avec l'Association des aides ménagères au foyer, ou fait à l'intéressé des suggestions de placement en institution.



# Echos et propos

## De retour parmi nous, les écrivains publics

L'envahissement de notre vie par le papier est une constatation quotidienne. Des publications littéraires et scientifiques à la prosaïque paperasse administrative et bureaucratique, sans oublier revues et quotidiens ni, bien sûr, toutes les formes écrites que revêt la publicité, quel déferlement... Beaucoup parmi nous peinent pour suivre le rythme de ce monde «papivore», informatisé, surorganisé, et que dire de ceux qui font l'apprentissage d'une langue nouvelle, dans un pays où les circonstances de la vie les ont amenés à vivre. Jouant au mieux leur rôle de relais de l'information, les professionnels du social s'efforcent d'expliquer, d'orienter, de simplifier les actes de la vie qui posent problème et pourtant, que de difficultés encore sur la route! Combien restent paralysés devant une démarche à faire, surtout si elle passe par l'écrit, le téléphone ne pouvant pas tout résoudre. Le maniement de la plume, quelle épreuve pour ceux qui n'en ont pas l'habitude, et que dire du déchiffrement de certains textes administratifs...

C'est ainsi que, peu à peu, revenant après quelques siècles d'oubli, les écrivains publics (EP) apparaissent dans nos cités. Plusieurs se sont installés à Genève ces dernières années. Ils mettent leurs connaissances, leur plume et leur machine à écrire à la disposition de qui leur demande de rédiger à leur place: correspondance privée ou lettres commerciales, curriculum vitae, demandes d'augmentation, offres de service, annonces, condoléances, faire-part, traductions, adressage... Mais leur rôle ne se limite généralement pas à celui de scribe. Il est difficile de pratiquer ce métier si l'on ne possède pas le sens du social, de l'ouverture aux autres. Les clients que reçoit l'EP se trouvent souvent en butte à des tracasseries administratives, ou confrontés à un problème grave dont ils ne viennent pas à bout. En plus d'une aide rédactionnelle, ils demandent fréquemment, même sans l'exprimer, à être conseillés et rassurés sur le bien-fondé de leur démarche. C'est ainsi que les EP sont amenés à compléter les services sociaux, lesquels sont d'ailleurs de plus en plus submergés par leur tâche d'assistance à la population. Par ailleurs, certains clients préfèrent s'adresser à quelqu'un que l'on rétribue. Dans l'ensemble les honoraires

sont modestes, et la situation personnelle du client souvent prise en considération.

Des adresses:

**Denise Martin**, rue du Bois-Carrien 14, 1213 Onex. Installée dans les locaux du Centre social d'Onex, mais indépendante de ce dernier. Ouverture du cabinet: mardi de 14 h. à 17 h. et vendredi de 14 h. à 18 h. Permanence téléphonique au 022/92 89 11 en semaine de 8 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h.

**Michel Muhlematter**, place des Philosophes 18, 1205 Genève. Travaille avec l'appui d'un service juridique et d'un service d'expert-comptable. Permanence téléphonique de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. au 022/28 93 80.

**Chantal Frésard**: échoppe, rue Ancienne 54, 1227 Carouge. Ouverture du cabinet: en semaine de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. environ: tél. 022/43 45 16.

**Jacqueline Coutaz**, route du Grand-Lancy 56. Ouverture du cabinet: mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h. 30 à 11 h. 30 env.; tél. 022/94 08 83.

**Mme G. Seiler**, service écrivain public, Centre culturel Coop, rue des Pâquis 35. Rendez-vous le jeudi soir; tél. 022/31 26 50.

## Points de repère

**Ski de randonnée**: les 13 et 26 janvier, sorties au Brassus (Jura vaudois) organisées par le Centre social protestant. Inscriptions au 20 78 11. Activités 3<sup>e</sup> âge.

**Activités artisanales**: Si vous n'avez pas pu profiter de l'exposition artisanale qui a marqué l'été dernier le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération des clubs d'ânés du canton de Genève, vous pourrez admirer jusqu'à la mi-janvier, dans une vitrine du magasin Elna, rue du Rhône 2, l'une de ses pièces maîtresses: une maison de poupées en bois à l'échelle 1/10<sup>e</sup> avec tout son agencement intérieur.

Il n'est plus nécessaire de passer par l'intermédiaire du CREDIS pour atteindre téléphoniquement le Centre artisanal et de détente de la Fédération

des clubs qui dispose désormais de sa propre ligne, n° 43 93 43.

**Boutiques d'occasion**: *Centre social protestant*: une 3<sup>e</sup> boutique a été ouverte aux Pâquis, place de la Navigation: vente de vêtements d'adultes et enfants. Horaire: en semaine, 14 h. à 18 h., le samedi de 9 h. à 11 h.

*Caritas*: dans les nouveaux locaux situés rue de Carouge 53, un bric-à-brac offre meubles d'occasion, vaisselle, objets divers. Horaire: mercredi et jeudi de 15 h. à 18 h. 30.

Une liste complète des vestiaires et boutiques d'occasion peut être demandée au CREDIS, 22 rte de la Chapelle, 1212 Grand-Lancy.

**Inventaire social**: «La Clé». Ce guide pratique de la vie à Genève a été publié par la Société genevoise d'utilité publique, en coédition avec le Bureau central d'aide sociale, et réalisé en collaboration avec le CREDIS. En 13 chapitres abordant tous les domaines de vie dans lesquels des problèmes peuvent se présenter, sont répertoriées 800 adresses de services, institutions et groupements à consulter selon chaque cas. Peut être demandé au CREDIS (prix: Fr. 12.—).

**Concours**: Concours photos de la Fédération des clubs: l'exposition et la distribution des prix auront lieu au club des ânés de Plainpalais le 5 février. A cette occasion seront aussi exposées les photos du concours de pétanque.

Le concours de scrabble aura lieu dans le même club le 25 février. Inscriptions jusqu'au 15 février.

**Spectacles**: Le 28 janvier, au Grand casino, «Domino», par les Galas Karsenty-Herbert. Inscriptions dans les clubs (Fr. 3.—). Nombre de places limité.

Au mois de mars aura lieu un après-midi artistique à l'initiative de la Fédération des clubs, avec productions en tout genre: poèmes, chants, sketches, danse. On en reparlera.



— Zut! j'avais encore les horaires d'été des CFF!...  
(Dessin de Mofrey-Cosmopress)